

Colloque public

Réconcilier par la justice transitionnelle en Nouvelle-Calédonie ? De la théorie à la pratique.

Mot d'ouverture de la présidente

1^{er} décembre 2025 – 8H15 – Amphi 400

Salutations officielles en fonction des présences effectives :

- Madame la représentante du Haut-commissaire
- Madame la représentante du président du GNC
- Mesdames et messieurs les élus des collectivités
- Messieurs les représentants des institutions coutumières
- Madame la représentante de l'UE pour les PTOM
- Mesdames et messieurs les représentants du corps diplomatique
- Mesdames et messieurs les représentants du CRESICA
- Chers étudiantes et étudiants,
- Chers collègues,
- Mesdames et messieurs,

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue ce matin à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Je suis très heureuse d'ouvrir aujourd'hui ce colloque consacré à une proposition qui me paraît fondamentale pour la Nouvelle-Calédonie. Cette proposition est celle d'utiliser la vision de **la justice transitionnelle**, et les voies qu'elle pourrait offrir, pour contribuer à une réconciliation durable dans notre pays.

Durant trois jours, l'université accueille des chercheuses et chercheurs, des experts reconnus, des praticiens, des responsables publics et des représentants de la société civile pour réfléchir ensemble à ce que pourrait signifier « réconcilier », ici, dans notre contexte de crise, en tenant compte de notre histoire, de nos diversités et des défis politiques, sociaux et institutionnels qui sont les nôtres.

L'UNC dans son rôle : un catalyseur de connaissances au service du pays

En organisant ce colloque aujourd’hui, l’université est dans son rôle, dans son rôle de lieu d’échange, de production et de partage de connaissances.

En ouvrant cet espace de rencontre, sur un sujet aussi important pour la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie, elle permet à toutes les parties prenantes – société civile, monde académique, politique, institutionnel, coutumier, associatif – de dialoguer autour d’un cadre théorique et d’expériences internationales, en les adaptant **aux particularités du contexte calédonien**.

Durant ce colloque, nous nous rappellerons que, partout dans le monde, au sortir de périodes de tension ou de conflit, il est nécessaire de **restaurer la confiance, de renouer le dialogue et de construire un avenir commun à partir d'un passé douloureux**.

Nous verrons comment intégrer à ces réflexions, le contexte calédonien, marqué par la pluralité culturelle, la présence du droit coutumier, la mémoire coloniale, le rapport complexe à l’État, les accords politiques successifs, les aspirations politiques divergentes.

Une continuité du travail académique engagé par l’UNC sur les questions institutionnelles

Ce colloque s’inscrit dans la continuité du travail mené au sein du LARJE, notre Laboratoire de Recherches Economique et Juridique, dont je salue et remercie chaleureusement la directrice, Nadège Meyer, et la directrice adjointe, Léa Havard.

Je veux rappeler ici cette continuité, car elle constitue un marqueur fort de l’engagement de notre université : **observer**, documenter, analyser, mettre en perspective, éclairer, et contribuer ainsi à renforcer la qualité du débat public.

À travers les travaux du LARJE, nos chercheurs accompagnent les réflexions prospectives sur les transitions institutionnelles.

Ce rendez-vous aujourd’hui vient enrichir cette dynamique.

Une Nouvelle-Calédonie à un carrefour historique

La Nouvelle-Calédonie se trouve aujourd’hui à un **moment charnière de son histoire politique**.

Après plus de trente ans de paix construite par les Accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa, après trois consultations, et après la crise dramatique de mai 2024, notre société est traversée par des lignes de fracture profondes : politiques, identitaires, sociales, économiques, territoriales.

Ces fractures appellent de nouveaux outils conceptuels et pratiques.

C'est précisément ce que propose le champ de la **justice transitionnelle**, telle que définie à la fin des années 1980, dans le domaine du droit et des sciences politiques : un ensemble de mécanismes, de pratiques et de processus destinés à reconnaître les torts, réparer les injustices, garantir la vérité, et favoriser la réconciliation sans diviser davantage la société.

Les émeutes de 2024 : un traumatisme collectif qui impose de nouvelles responsabilités

La crise insurrectionnelle de mai 2024 constitue un choc profond.

Elle a révélé une souffrance dans une partie de notre jeunesse, une défiance ancienne envers les institutions.

La justice transitionnelle n'est pas une solution magique mais elle offre un cadre de réflexion qui articule reconnaissance, dialogue, réparation et avenir partagé.

Elle peut aider notre pays à trouver **sa** voie, la voie qui lui ressemble, qui rassemble et qui respecte toutes les identités calédoniennes.

Elle permet d'analyser les évènements, d'éclairer les choix publics et de proposer des pistes concrètes d'action.

Et peut-on même rêver, qu'elle éclairera, d'une façon ou d'une autre, la démarche des trois facilitateurs présents ces quelques jours en NC.

Les temps forts du colloque

Le programme de ces trois journées est particulièrement riche et témoigne de l'ambition scientifique de ce colloque.

Sans entrer dans les détails du programme, il me semble important de noter la diversité des intervenants et des types d'intervention.

Se succèderont des interventions d'experts sur **des piliers de la justice transitionnelle, et la contextualisation à la NC**, avec les regards croisés de juristes, d'historiens et d'anthropologues.

Une table ronde sera consacrée aux **expériences comparées dans le monde**, permettant de situer la Nouvelle-Calédonie dans un champ international plus large.

Une réflexion sur **les initiatives locales déjà porteuses d'un esprit de réconciliation**, notamment les démarches coutumières, associatives ou citoyennes qui ont émergé après 2024 sera également présentée.

Il s'agira ici de souligner l'importance de ces initiatives portées par des acteurs coutumiers, des collectifs citoyens, ou encore des représentants missionnés sur le chemin du pardon.

Des travaux en ateliers permettront également aux groupes de travail d'élaborer des pistes concrètes sur l'opportunité et les modalités d'un dispositif adapté au contexte calédonien.

Enfin, le colloque se clôturera mercredi soir, avec une **conférence publique**, portant sur les pistes possibles pour la construction d'un avenir partagé, et d'**une représentation de la pièce de théâtre « Réconcilier »**, de l'association Partage, je vous invite à venir nombreux voir cette œuvre puissante nourrie des expériences et blessures du pays après mai 2024.

Ce colloque et ce spectacle s'inscrivent dans le programme évènementiel très riche de cette fin d'année à l'UNC.

Nous accueillerons également en effet, dès ce soir, Agnès Bénassy Quéré, économiste française de renom, sous gouverneur de la Banque de France, qui nous éclairera sur l'impact, pour les OM, de la présidence française du G7.

Et ce jeudi 4 décembre, Fabrice HOURQUEBIE, professeur à l'Université de Bordeaux, où il dirige le Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCLE), analysera avec nous l'indépendance pour les magistrats sous la Vème République.

Remerciements

Avant de terminer, je voudrais adresser mes chaleureux remerciements à celles et ceux qui ont rendu possible la tenue de ce colloque.

En premier lieu, **les directrices scientifiques du colloque, Nadège Meyer et Madame Léa Havard.**

Je remercie également l'ensemble des équipes du **LARJE**, de l'**UNC**, de l'**Institut Louis Joinet (IFJD)**, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation logistique, scientifique, technique et administrative de ces journées.

Enfin, je remercie tous les intervenants, chercheurs, praticiens, artistes et participants, pour leur présence et leur contribution à une réflexion indispensable pour notre pays. Et en particulier, nos collègues universitaires venus de loin.

Conclusion : penser ensemble un avenir qui rassemble

La réconciliation, c'est un **chemin**, un processus collectif, un travail exigeant qui demande du courage, de l'écoute et de la lucidité.

La justice transitionnelle n'apporte pas de solutions toutes faites, mais elle permet d'ouvrir des voies : reconnaître, comprendre, réparer, dialoguer, transmettre, transformer.

L'université sera présente tout au long de ce chemin, pour accompagner la Nouvelle-Calédonie, ses institutions, et sa population.

Elle continuera de produire les connaissances nécessaires, de former les jeunes générations, d'ouvrir des espaces de réflexion et de dialogue, de proposer des outils conceptuels et opérationnels.

Notre ambition est claire : **contribuer à la reconstruction d'un pays apaisé, juste, inclusif et innovant.**

Je vous remercie et vous souhaite de fructueux travaux.